Conseil de Quartier MONTREUIL La Noue - Clos Français

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
MARDI 10 DECEMBRE 2024

PRESENTS POUR LA VILLE : LUC DI GALLO, Adjoint au Maire, délégué à la ville zéro déchets, à l'économie circulaire, à la propreté et aux composteurs, **NATHALIE LELEU,** Elue du quartier**, ZOE PERROT-WHITE** (Gestionnaire urbaine de proximité)

ABSENTE EXCUSEE : Liliane Escalada (Collectif d'Animation)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 24

CAMPAGNE DE DERATISATION :
Luc Di Gallo rappelle que la prolifération des rats sur laquelle le collectif d'animation avait alerté les élu.e.s depuis de nombreux mois est due à la quantité de nourriture disponible (déchets) et aux importants travaux dans le quartier (Clos Français, construction des tribunaux et réseau de chauffage urbain (SDCB). Une véritable coordination des services était nécessaire pour rendre l'opération efficace d'où la réunion en octobre de tous les acteurs du quartier. L'opération de dératisation a aussi eu lieu sur les parties limitrophes de Bagnolet.
Le service espace vert est intervenu sur un certain nombre d'endroits.
Une première pose d'appâts a eu lieu début décembre. Deux autres passages pour la pose d'appâts sont prévus. Des opérations pour reboucher les trous à rats doivent aussi avoir lieu.
Des habitants évoquent le secteur du foyer Adoma dont les espaces à proximité sont toujours jonchés de détritus.
Luc Di Gallo répond qu'au sein de EST-ENSEMBLE une personne fait office d'accompagnateur sur ce type de problème. Elle est en liaison avec ADOMA. Une opération de sensibilisation auprès des résidents est prévue.
Plusieurs personnes insistent sur l'anticipation nécessaire. Luc Di Gallo précise que les entreprises effectuant des gros travaux ont obligation d'organiser une campagne de dératisation.
Il rappelle (suite à la remarque d'un habitant se plaignant de l'absence depuis longtemps d'une telle campagne) que le budget est important (plusieurs milliers d'euros) et que cela demande une importante mobilisation. Concernant la souffrance animale il précise qu'à ce jour la pose d'appâts semble la méthode la plus efficace et que la présence massive des rats est un vrai problème sanitaire.

PROPRETE :
Luc Di Gallo précise que la ville a choisi de privilégier les amendes directes à la place de la verbalisation via une procédure au Tribunal souvent longue. Les amendes sont de 135 euros pour les habitants et 1200 euros pour les entreprises dans le cadre d'une première verbalisation. Montants qui vont être augmentés.
La Brigade Propreté et de l'environnement constituée de 12 personnes est intégrée à la Police Municipale. Elle a verbalisé pour environ 400 000 € d'amendes depuis le début de l'année. La Brigade

Propreté intervenant sur l'ensemble de la ville, de grosses opérations ont eu lieu sur la rue de Paris, le boulevard de la Boissière et la rue du capitaine Dreyfus.
La ville travaille sur l'extension du règlement de propreté. Un rappel sur la sortie des containers est aussi annoncé. Luc Di Gallo précise qu'il s'agit de se donner les outils pour agir.
Une habitante signale au 7 allée EUGENIE COTTON un pave non réparé depuis des mois.
Des questions sont posées sur la sensibilisation des habitants à la propreté. Comment faire ?
Parmi les pistes proposées, les écoles, les centres de loisirs avec l'idée de sensibiliser dès le plus jeune âge. Zoë Perrott-White précise que la semaine propreté organisée par le Centre Social il y a 2 ans, reviendra, en 2025.
Des opérations d'informations en pieds d'immeubles ou à proximité des PAVE pourraient aussi être organisées. La propreté doit être l'affaire de tous.
Une habitante parle du local encombrant situé à proximité du Clos de Montreuil avant le Théâtre de la Noue mais parfois pas vidé à cause de la barrière. Ce local n'est pas complètement fermé et lors de grands coups de vents certains objets déposés s'envolent et se retrouvent à l'extérieur.
Un habitant pose la question des conséquences de la diminution des dotations de l'Etat sur le budget propreté et gestions des déchets. Luc Di Gallo répond qu'il y aura de nouveau des négociations avec les prestataires et que les effectifs resteront constants.
La question de l'assermentation des gardiens pour contribuer à réduire les incivilités est posée.
Luc Di Gallo répond que pour l'instant ce dossier est suspendu car il place les gardiens d'immeubles dans une situation difficile.
Plusieurs habitants demandent s'il y a eu des modifications dans l'organisation des services de nettoyage (trottoirs, espaces verts, espaces publics du secteur) et pensent que les effectifs ont diminué. Luc Di Gallo répond qu'à sa connaissance rien n'a changé sauf lorsqu'il y a des personnels en congé ou arrêt maladie).

DENEIGEMENT :
Il y a environ 140 km de rue à Montreuil. Toutes les rues ne peuvent être déneigées en même temps.
Les grands axes et les accès aux lieux prioritaires (hôpital, services de sécurité) sont traités en premiers.
Les commerçants et les propriétaires doivent déneiger devant leur magasin.

COMPOST :
Depuis Janvier 2024 les communes ont obligation de proposer une solution pour traiter les déchets compostables. En complément des composts de quartier, des bornes de collectes pour les déchets alimentaires sont progressivement installées. Elles peuvent accueillir tous les restes y compris pâtes, riz.
Les premiers composteurs alimentaires ont été installés dans le quartier Paul Signac. Leur utilisation est très satisfaisante. La collecte a lieu trois fois par semaine. Ils sont en général installés près des PAVE existants.
Un habitant évoque la difficulté des réparations sur les composteurs. Luc Di Gallo explique que même si certains ont été installés par des Associations, tous les composts dépendent d'Est Ensemble.
Vu leur nombre il était normal de passer par un appel d'offres concernant les prestataires.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER :
MARDI 7 JANVIER 2025 A 20 h à la Maison de Quartier Annie Fratellini

Un droit de réponse est ouvert à toute personne physique ou morale, nommément citée ou pas et nous nous engageons à le publier.